



Section interrégionale SNAD CGT

Déclaration préalable à la CAPL n°3 du 16 septembre 2010

Monsieur le Président,

Vous nous convoquez pour les CAPS/DI recours en notation en plein mouvement social pour la défense de nos retraites. Le 7 septembre 2010, la rue a manifesté son mécontentement. Les différentes manifestations à travers tout le pays ont réuni des personnes de tous âges et de toutes les catégories socioprofessionnelles. Elles ont crié haut et fort leur opposition à la mise à mal de notre système de retraite par répartition.

Aujourd'hui nos gouvernants englués dans les affaires veulent, avec le soutien du MEDEF, nous imposer une retraite par capitalisation. Le ras le bol est manifeste envers ces dirigeants corrompus et moralistes qui ne sont que les valets du CAC 40 et du MEDEF. Plumer les quidams de la république, voici leur seule devise.

Le 7 septembre 2010, les douaniers de votre Interrégion ont aussi répondu présents à l'appel des organisations syndicales: 42,47% de grévistes et ce malgré la programmation d'un concours de CP, des congés ainsi que des agents de la branche surveillance en repos suite à un weekend travaillé.

La CGT appelle l'ensemble des douaniers de nos trois régions à se mobiliser à nouveau le jeudi 23 septembre 2010.

Alors Monsieur le Président, Madame et Messieurs les Directeurs, ne prenez pas nos dirigeants en exemple et soyez honnêtes envers vos agents qui eux, ne méprisent ni leurs fonctions, ni le Service Public. Pour revenir plus précisément au sujet du jour « la CAPS/DI » concernant les recours en notation de la catégorie C, Monsieur le Président, vous nous octroyez généreusement une demi

journée pour étudier les dossiers des agents mécontents. Pensez-vous qu'en si peu de temps cela soit possible ?

Pensez-vous que le droit à la défense soit respecté ? Nous pouvons considérer que c'est un manque de respect envers les agents, palier que l'on ne franchira pas, considérant néanmoins que le dialogue social est plus facile qu'avec vos prédécesseurs. Toutefois, il faut remédier à ce fait dès aujourd'hui.

Vous le savez, l'insatisfaction provient essentiellement des charges de travail de plus en plus lourdes, du manque de vision précise des objectifs douaniers, du ressentiment concernant la communication et l'implication des encadrants, du manque de promotion malgré une implication et des responsabilités qui ne correspondent pas aux grades, et cela, toujours avec cette épée de Damoclès au dessus de leurs têtes qu'est la mutation forcée. Les agents de catégorie C se sentent « les dindons de la farce », pas de prime pour eux, pas de promotions linéaires, non, seulement le quotidien, celui de recevoir, de répondre aux usagers mécontents des réformes mal ou non expliquées par un service public qui n'en a plus que le nom.

Les agents de terrain en ont assez que l'on serve toujours les mêmes, à savoir ceux qui sont « près du bon dieu ou de ses apôtres ». Monsieur le Président, à quand un audit sur l'attribution des mois d'avancement, afin de savoir où il faut être placé pour y prétendre régulièrement...afin d'avoir une bonne notation, un avancement accéléré, voire une promotion.

Pour terminer, que dire de certain divisionnaire qui renvoie des agents de terrain (excellamment reconnus pour leurs investissements) vers les syndicats pour les défendre en recours, prétextant que l'année précédente, par ce biais, ils avaient eu gain de cause donc qu'il pouvaient recommencer. Pour la petite histoire, c'était déjà celui qui avait dit qu'en première notation aucun avancement n'était possible.

Conclusion : Monsieur le Président, si vous ne voulez pas subir chaque année ces vérités concernant la notation chiffrée, respectez le seul principe qui assure neutralité et égalité aux agents, à savoir le principe de la linéarité de carrière dans chaque corps et chaque grade avec avancement aux conditions statutaires.

Les élus CGT